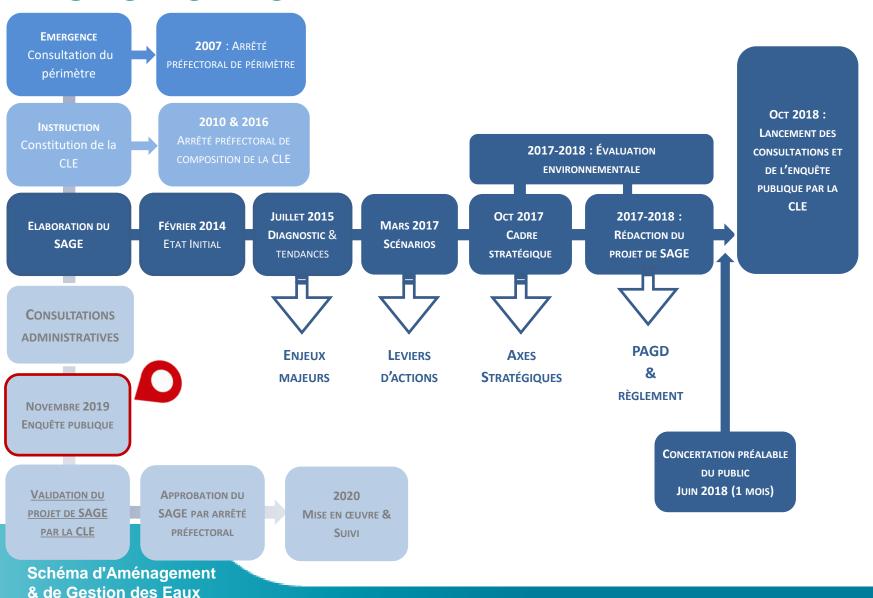
WEBCONFÉRENCE GEST'EAU « CONCERTATION PRÉALABLE DANS LE CADRE D'UN SAGE »



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vallée de la Garonne / www.sage-garonne.fr

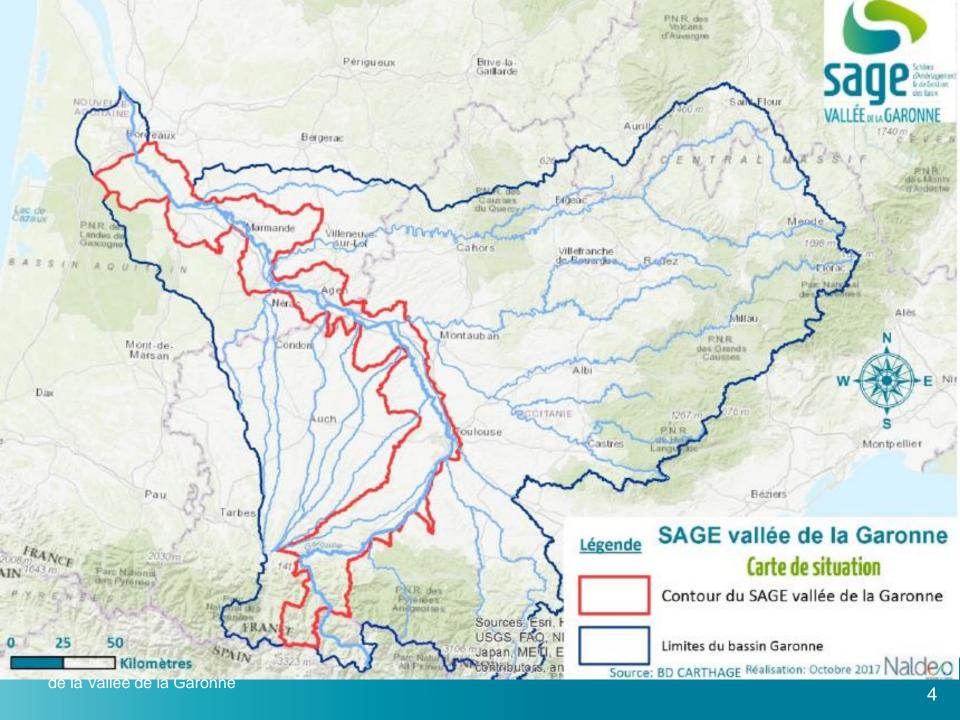
LE SAGE GARONNE

de la Vallée de la Garonne



LE SAGE GARONNE EN BREF

- ... près de 1,5 million d'habitants
- ... 2 régions (Aquitaine et Midi-Pyrénées)
- ... **7** départements (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne, Ariège, Lot-et-Garonne, Gironde)
- ... 813 communes
- ... **7545** km² de superficie, comprenant le lit majeur de la Garonne et sa nappe alluviale cernée par les terrasses, allant de la frontière espagnole à l'agglomération bordelaise



MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

- Décision du Président de la CLE d'organisation une concertation préalable volontaire (option 1)
- Accord du Bureau de la CLE le 4 avril 2018
- Saisine de la CNDP pour la désignation d'un garant par la Président de la CLE le 5 avril 2018
- Décision favorable de la CNDP en date du 2 mai 2018, avec désignation d'un garant
- Réalisation de la concertation préalable du 4 juin au 4 juillet 2018, avant l'examen du projet de SAGE par le Bureau de la CLE (laisser du poids aux instances)

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

- Interface dédiée sur le site Internet du SAGE
- Production d'une note grand public et publication d'une lettre d'information (10 000 exemplaires)
- Campagne de mailing (initiale puis rappel)
- Séminaire des groupes thématiques le 28 juin 2018
- Association des porteurs des SCoT concernés par le périmètre du SAGE Garonne.
- Transparence sur le projet de SAGE : PAGD, règlement et EE mis en ligne

https://www.sage-garonne.fr/index.php/concertation-prealable

LE SITE DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

ACCES RÉSERVÉ MEMBRES DE LA CLE



COMPRENDRE LE SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

 MESURER LES ENJEUX DÉCOUVRIR LES ACTEURS SUIVRE LES GRANDES ÉTAPES CONSULTER LA DOCOTHEOUE

CONCERTATION PRÉALABLE

Accuel / Concertation prépiable

CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC SUR LE PROJET DE SAGE

UNE CONCERTATION VOLONTAIRE ACCOMPAGNÉE PAR LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

Lors de sa réunion du 4 avril 2018, le Bureau de la Commission Locale de l'Eau a voté à l'unanimité le lancement de la concertation préalable sur le projet de SAGE. Saisie volontairement par le Président de la CLE, la Commission Nationale du Débat. Public (CNDP) a nommé Madame Julie Dumont garante de cette concertation. Neutre et indépendante, la garante veillera au bon déroulement de la concertation.

Pour contacter la garante : julie dumont@garant-cndp.fr

Organisée en application des articles L.212-15-A et suivants du Code de l'environnement, la concertation préalable se déroule entre le 4 juin et le 2 juillet 2018. Les acteurs du territoire et le grand public sont invités à formuler leurs avis, propositions, questions en lien avec les objectifs et principales orientations du projet de SAGE.

A l'issue de la concertation, la garante établira un bilan retraçant et évaluant les conditions de déroulement de la concertation. Ce bilan sera rendu public et publié sur ce site.

Le 12 juillet 2018, le Bureau de la CLE se réunira pour donner un avis et se saisir des enseignements de la concertation.

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

La concertation préalable sur le projet du SAGE s'inscrit dans un dispositif plus large :

- Avril 2018: Lancement de la concertation par le Bureau de la CLE.
 - Consultation écrite des membres du Bureau (6 semaines)
- Concertation préalable avec garante CNDP, dont tous les membres de la CLE et des Commissions territoriales de la CLE (1 mois, par internet)
- Séminaire des groupes thématiques
- · 10 juillet 2018 : Bureau de la CLE

Votre recherche ici



ALIFIE DU SAGE

4 juin 2018 - Concentation préalable I... En savoir plus

28 mai 2018 - L'inter-SAGE Garonne réu. En savoir plus Les demiéres actualtés



LA VIEDELA CLE



LAGENIA DU SAGE









LE DISPOSITIF DE CONCERTATION SÉMINAIRE DES GROUPES THÉMATIQUES

- Dispositif de travail élaboré avec la garante de la CNDP
- Format séminaire : traitement de toutes les thématiques
- Conduit en 2 temps :
 - Echanges sur le projet de SAGE
 - Co-construction de priorités de travail pour la mise en œuvre du SAGE

MOBILISATION DURANT LA CONCERTATION ECHANGES AVEC LE GARANT

- Des échanges réguliers avec la garante, avant, pendant et après la concertation, constructifs malgré le temps court imparti à la préparation.
- 17 avis rendus sur le projet de SAGE, venant de tous les collèges de la CLE et des CLE voisines
- 184 remarques sur 79 des 110 dispositions du PAGD
- 24 remarques sur le règlement

DES FREINS IDENTIFIÉS PAR LA GARANTE

Un sujet difficile pour la concertation

- Cadre des plans et programmes/1^{ère} expérience sur un SAGE en France
- Un territoire vaste
- Manque de visibilité des implications concrètes d'un SAGE pour le grand public
- Dossier lourd : Document de 320 pages et annexes
- Aspect très technique
- La planification de l'eau n'est pas un sujet qui mobilise les citoyens aujourd'hui

Des citoyens absents

- Pas de réunion publique programmée sur cette période (acté avec le garant)
- Aucune contribution directe de citoyens
- Une note destinée aux citoyens mais encore trop technique
- Quelques relais institutionnels vers les citoyens, sur les réseaux sociaux et sites de certaines communes et 2 départements

LES CONCLUSIONS DE LA CONCERTATION

- Un document jugé de grande qualité
- Mais peu accessible aux publics non spécialistes (avis garant)
- Une concertation amont qui porte ses fruits puisque les acteurs ne demandent aucune modification substantielle
- Une mise en œuvre attendue puisque de nombreux acteurs souhaitent apparaître comme contributeurs des dispositions
- Un dialogue/négociation à engager avec le secteur agricole conventionnel

3 PRÉCONISATIONS DU GARANT

- Apporter des réponses argumentées aux remarques sous forme d'un tableau exhaustif
- Faire évoluer le projet de SAGE en justifiant les évolutions apportées suite à la concertation préalable
- Sensibiliser les citoyens aux portées du SAGE au travers de documents pédagogiques

MODALITÉS DE TRAITEMENT DES OBSERVATIONS ET DES RECOMMANDATIONS DU GARANT

- Réunion du comité de rédaction du SAGE le 6 juillet pour faire des propositions à la CLE
- Réunion du Bureau de la CLE le 12 juillet 2018 : arbitrages sur les évolutions du projet de SAGE

- Formalisation d'un tableau de suivi des remarques

- Réponses aux observations
- Elaboration d'un rapport de présentation du projet de SAGE pour l'enquête publique le plus pédagogique possible (exercice complexe)

RAPPORT DÉFINITIF DU GARANT

AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

Une concertation sincère même si éloignée des préoccupations des citoyens

On ne peut pas critiquer la démarche du SMEAG sur le fait que la concertation manquait de citoyens. Le sujet, les habitudes de concertation d'une structure comme le SMEAG en sont les principales raisons.

Je pense que le SMEAG a mené le projet avec le plus grand sérieux et une réelle volonté d'ouvrir le document à l'avis des acteurs pour le faire évoluer.

Des marges de manœuvre bien identifiées

Le SMEAG a engagé la concertation avec la plus grande ouverture. Son résultat révèle que le cadre stratégique était posé en accord avec les acteurs et les demandes de modifications n'entament en rien ce cadre. La réunion du 12 juillet a permis l'analyse et l'intégration des remarques formulées lors de la concertation préalable.

Une dynamique d'acteurs avérée

Les acteurs ayant contribué à la concertation l'ont fait de manière assez constructive pour la majorité, proposant tous des perspectives de partenariats pour la phase de mise en œuvre.

SUITES DONNÉES

- Evolutions du projet de SAGE avant sa présentation à la CLE :
 - => avis favorable unanime
- Consultations administratives : facilitée par la concertation préalable, pas d'avis défavorables
- Capitalisation des enseignements pour conduire l'enquête publique

La limite de l'exercice réside dans la complexité structurelle des SAGE : recentrer la communication sur les règles, seules opposables aux citoyens ?



www.sage-garonne.fr

contact@sage-garonne.fr